



Club nautique de Longueuil

601, chemin de la Rive

Longueuil (Québec)

J4H 4C9

450-646-0197

Procès-verbal

Réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 20 novembre 2021, à 10h00
au Chalet du Club nautique, au 601, chemin de la Rive, Longueuil

Administrateurs présents :

André Bilodeau, commodore

Patrice Gauvin, vice-commodore

Eric Richard, directeur de l'entretien

Jacques Lemaire, directeur des communications

Benoît Goyer, maître de port

Autres participants :

Denis Grégoire

Mylène Pelletier

Bryan Petterson

1. Ouverture

Le commodore déclare la réunion ouverte à 10h00.

2. Constatation du droit de présence et du quorum

Cinq administrateurs étant présents, le commodore constate que le quorum est atteint.

3. Commentaires/modifications et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture
2. Constatation du droit de présence et du quorum
3. Commentaires/modifications et adoption de l'ordre du jour (10 min)
4. Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions du 31 août, 23 septembre, 16 octobre 2021 et de l'Assemblée Générale Spéciale du 6 novembre 2021 (20 minutes)
5. Nomination d'un trésorier (10 minutes)
6. Bilan de la saison 2021 : directrice marina (30 minutes)
7. Suivi de l'Assemblée Générale Spéciale (20 minutes)
8. Acceptation bail Ville de Longueuil (10 minutes)
9. Demande des nouveaux membres (10 minutes)
10. Possibilité d'acheter un nouveau brise-lame (10 minutes)
11. Entretien chalet durant l'hiver
12. Activités avec membres en décembre (5 minutes)
13. Varia
14. Date de la prochaine réunion (5 minutes)
15. Période de questions des membres (30 minutes)
16. Fermeture

Jacques L. propose d'adopter l'ordre du jour
Patrice G. seconde
Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions du 31 août, 23 septembre, 16 octobre 2021 et de l'Assemblée Générale Spéciale du 6 novembre 2021

On ne les a pas. On discutera de cette situation au point 6 (modification du point 6 après le 5)

5. Nomination d'un trésorier

Patrice G. propose Denis Grégoire qui s'est porté volontaire pour occuper ce poste
Éric R. seconde
Adopté à l'unanimité

6. En l'absence de la secrétaire, nomination d'un secrétaire temporaire pour cette réunion

Proposition de Jacques L. de s'occuper du PV de cette rencontre du CA en l'absence de la secrétaire du Club
Patrice G. seconde
Adopté à l'unanimité

7. Bilan de la saison 2021 : directrice marina

I. Revue des opérations

La directrice Mylène commence par une description des nouveaux locataires

Il y a 5 nouvelles places de disponibles.

Un bateau de plus de 40 pieds ne devrait pas être accepté à cause des règlements administratifs. (Note : après vérification, les règlements administratifs stipulent une longueur hors-tout maximum de 45 pieds)

Une liste d'attente de potentiels locataires de Longueuil est présentée. Patrice G. précise que l'on doit commencer par cette liste. Des considérations doivent être faites pour accueillir plus de petits bateaux.

Une liste de locataires voulant devenir membres est présentée.

Un point est apporté concernant des cas problématiques de l'été dernier.

II. Revue des employés

La revue est positive à l'exception d'un moniteur de voile où Mylène et Alexandre suggère fortement de ne pas le reprendre ainsi qu'une des jeunes qui n'est pas recommandée.

III. Situation financière

Mylène suggère d'éclaircir la situation des ventes de bateau de membre ou locataire.

Une suggestion : discuter du taux visiteur à l'arrivée.

Clarifier que le quai appartient au Club et non au locataire/membre.

Quais visiteurs : 215% des prévisions à cause d'une permanence de Mylène pour surveiller les quais libres.

Le bilan de la rampe de mise-à-l'eau est présenté. La rampe journalière est semblable à 2019 mais les « rampe saisonnière » ont augmenté. Environ \$35000 pour toute l'activité de la rampe.

Elle présente les Salaires et charges sociales.

École de voile : surveiller les subventions et publiciser plus à l'avenir. Une séparation des salaires de l'activité sera réalisée à l'avenir pour obtenir un bilan spécifique.

Une réorganisation des heures, limiter les périodes où 2 employés sont présents sont présentés comme moyen de meilleure gestion.

Une description globale des postes, l'atteinte des objectifs en fonction des budgets accordés est présentée sous la forme de pourcentage des prévisions.

Les données en énergie sont discutées.

Un tableau « profit » est présenté, on corrige le terme par « surplus ».

Il manque le loyer et les charges comptables.

Mylène suggère de changer l'éligibilité pour être sur le CA car des gens voulaient participer. André B. précise qu'il y a toujours la possibilité de faire du bénévolat.

Horaire : 8h00 à 17h00 en semaine 8h00 à 20h00 en fin de semaine (V, S et D). Cela ne tient pas compte des feux d'artifices qui peuvent revenir. Aussi la période pour l'accès de la rampe doit être discuté.

Suite au départ de Mylène, un point est apporté concernant le respect des bénévoles par des locataires/membres. Un locataire devrait être rencontré lorsqu'une plainte est officiellement envoyée au CA.

8. Suivi de l'Assemblée Générale Spéciale

I. Travaux du sous-sol

Benoît a fait une tournée des fenêtres du Chalet qui ne se barrent plus : il y a de l'air qui entre. Du ZIP et des vis devraient être installés pour cet hiver.

Éric fait son rapport : un estimé a été réalisé pour 2 semaines de travail pour un contracteur. On parle d'ouvrir le mur pour refaire les espaces votés à l'AGS. Pas besoin de bénévoles pour contribuer.

II. Lettres aux quatre exclus

Les 4 exclus ont été avisé verbalement par Nancy B.

Une proposition de lettre a circulé entre Patrice G., André B. et Jacques L. afin de correspondre à l'esprit de la proposition de l'assemblée spéciale. Cette lettre sera envoyée aux 4 personnes concernées par huissier (André B.).

Denis précise que cette assemblée spéciale n'est pas le seul fruit de quelques personnes mais d'un groupe d'une dizaine de personnes et cela a rappelé que les dépenses doivent être approuvées et accordées par l'AG. Une discussion suit mais on convient qu'une discussion devrait être faite pour une bonne gestion et compréhension de tous des façons d'administrer le budget.

9. Acceptation bail Ville de Longueuil

Patrice G. présente les points importants du nouveau bail.

- Bail cinq ans avec possible option 2 ans
- Obligation de divulguer noms et adresses de membres et locataires, sera confidentiel.
- Places à quai qui se libèrent doivent être offert en premier aux résidents de Longueuil
- Pour une place à quai de locataire ou membre qui vend son bateau, le Club peut attribuer le quai à l'acheteur même s'il n'est pas de Longueuil (3.1.2)
- Le mandat est d'offrir aux gens de Longueuil, et donc on devrait s'aligner vers les besoins de gens de Longueuil (plus petites embarcations)
- Pas d'activités à but lucratif : il y a les activités que l'on peut faire et celles qu'on ne peut pas faire dans le cadre de ce bail
- Des précisions est entamée sur le point 3.1.3 sur le domaine hydrique concernant les brises-lames. Nous pouvons remplacer les brises-lames mais nous devons faire une demande si on veut installer plus de sections de brises-lames.
- Une couverture d'assurances doit être augmentée de 2 à 5 millions (cout pour le Club d'environ \$500 de plus)

Jacques L. propose que le Commodore signe au nom de Club nautique de Longueuil Inc. le bail présenté devant le CA.

Secondé par Patrice G.

Adopté à l'unanimité

10. Demande des nouveaux membres

André B. demande si on a vérifié l'éligibilité des candidatures. En principe, les deux années de location sont atteintes.

Parmi les candidatures, seulement 2 candidatures proviennent de la ville de Longueuil.

Une discussion sur le nombre de candidatures à considérer a lieu pour les demandes pour l'AGA de 2022.

Patrice G., propose pour cette année, que les 2 candidatures de Longueuil soient considérées pour qu'ils deviennent membres du CNL.

Secondé par Éric R.

Patrice G. demande le vote :

Pour : 4

Contre : 1

On informera aux personnes qui ne sont pas retenues qu'ils demeurent locataires pourront réappliquer l'an prochain.

On ne formera pas de comité de sélection : on fait directement la proposition au printemps

Jacques L. propose que les 2 candidatures de Longueuil soient directement proposées à l'AGA du printemps 2022 pour qu'ils deviennent membres du CNL.
Patric G. seconde

11. Possibilité d'acheter un nouveau brise-lame

La compréhension est que le bail nous autorise de remplacer nos vieux. Il existe à Toronto des brises-lames. Patrice G. propose de leur proposer de les prendre gratuitement avec le transport à nos frais seulement.

12. Entretien chalet durant l'hiver

Qui nettoie les toilettes et autres ... On explore les possibilités. Il y a des compagnies qui pourraient être envisagées. Aux 2 semaines. Éric R. s'en charge.

13. Activités avec membres en décembre

Possibilité de faire une séance de clôture d'année 2021. Ex : un samedi en PM.

14. Varia

Aucun point de plus

15. Date de la prochaine réunion

Il faut avoir demandé des offres de services pour les comptables avant la fin décembre.

16. Période de questions des membres

André Gagné fait la remarque que le dernier PV date d'il y a très longtemps. Nous devons approuver les PV aujourd'hui. La secrétaire du CNL n'étant pas présente. Des actions sont envisagées. Jacques L. s'engage de faire le PV de l'AGA du printemps 2021, celui de l'AG Spéciale et celui du 20 novembre.

Le rapport de Mylène a été présenté, le CA l'a reçu. Cela ne veut pas dire que le CA endosse tout ce qu'elle a écrit.

Les points d'information sont décrits :

Le bail avec la ville de Longueuil

Nous avons étudié les candidatures pour devenir membres.

Nous avons regardé pour l'approche à faire pour acheter de nouveaux brises-lames.

17. Fermeture

Le Commodore termine la rencontre à 12h55

André Bilodeau, Commodore